

Comment je pourrais amener ma soeur en France

Par Mario1991, le 28/01/2013 à 00:56

Bonjour à tous,

Je suis un jeune de 20 ans. Suite à des problèmes politiques que ma famille a eu on a du quitter notre pays (l'Afghanistan). Actuellement mon père qui vivait avec ma soeur au Tadjikistan (de manière irrégulière) a été arrêté et expulsé en Afghanistan. L'histoire est très compliqué, je voudrait juste savoir si quelqu'un pourrait m'aider à amener ma petite d' 14 ans en France. Existe-il une façon légale d'amener une personne en France dans ce genre de situation?

ma situation en France: un jeune en Formation avec un salaire de 600€/mois et j'ai un titre de séjour d'un ans. Je ne suis pas considéré comme un réfugie politique car je suis entré en France à l'age de 15 ans et on m'a donné un titre de séjour normal (ViePrivéFamiliale).

J'espère avoir une réponse de votre part, et je vous remercie par avance.

Par Alexander Vas 95, le 28/01/2013 à 12:07

Bonjour,

Avec votre salaire, vous ne pourriez pas faire venir votre soeur en France, il faut que vous gagniez au moins le SMIC (voir plus), et ayez un logement pouvant contenir 2 personnes à peu près 20m².

Surtout que vous n'êtes pas salarié, je ne pense pas qu'à votre niveau vous pourriez faire venir qui que ce soit.

Pour une procédure légale, elle pourrait demander un visa à partir de l'Afghanistan en tant

que réfugié politique, cependant, il faudra fournir les preuves que sa vie est menacée.		